

Rectificatif au mémoire de Québec solidaire Huntingdon sur le projet de parc éolien à Saint-Cyprien

1. Pertes de surfaces agricoles pour les parcs éoliens dans la région depuis 2011

À la page 14 deuxième paragraphe :

«Les éoliennes dans la région chevauchant St-Rémi et St-Michel, Mercier, St-Isidore et St Constant, ont réduit encore de vingt 20 hectares la superficie agricole. Cela s'ajoute aux surfaces utilisées pour d'autres usages non agricoles, comme les antennes de toutes sortes, les projets immobiliers etc.»..

RECTIFICATION : les éoliennes dans cette région chevauchant St, ont occasionné une perte permanentes de vingt cinq hectares (25.92) selon le tableau 4 du rapport du BAPE sur le projet parc éolien Montérégie. En période de construction et de démantèlement ce sont 111.76 hectares qui ne pourront servir à l'agriculture.

2-L'appui de 100 municipalités aux opposants

En milieu de page 18 : «Une nouvelle coalition de maires s'est formée pour s'opposer au projet de KSE et a reçu à date du 10juin 2015, l'appui d'une centaine de municipalités.¹»

RECTIFICATION: Cet appui à la première coalition des maires (maire de St-Cyprien (à cette époque-André Tremblay en était le maire et s'opposait avec ses citoyens au projet- maire de Lacolle- de St-Paul de l'Île aux Noix de St-Jacques-le-Mineur et de Saint-Blaise) date de 2011

¹<http://www.journaldemontreal.com/2011/06/04/une-centaine-dappuis-contre-le-projet>

Rectificatif au mémoire de Québec solidaire Huntingdon sur le projet de parc éolien à Saint-Cyprien.
